

Vaccin contre la Fièvre jaune (vaccin anti-amarile)

Une seule dose du vaccin contre la fièvre jaune confère une immunité durable et protège à vie entière le sujet vacciné, sans qu'il y ait besoin d'une dose de rappel.

Le certificat international de vaccination contre la fièvre jaune est valable sans limitation de durée.

(WHO, 11. Juli 2016)